

Améliorer la gestion des sinistres DO et Multirisques

Contexte de la formation

La vie d'une copropriété suppose la souscription de plusieurs polices d'assurance : Dommage Ouvrage si l'ouvrage est neuf ; Multirisque à garantie multiple ; PJ et défense recours. Afin de mettre en œuvre ces dernières, d'optimiser la gestion des sinistres et d'exercer les recours possibles, il s'agit de comprendre le fonctionnement relatif des assurances en jeu.



Objectifs

A travers une série de rappels techniques, juridiques et d'apports méthodologiques, ce stage permet au stagiaire de :

- ▲ Maîtriser le vocabulaire, la réglementation et les aspects juridiques liés à ce type de sinistre
- ▲ Apprendre les fondements juridiques de l'assurance construction : connaître les garanties obligatoires, leurs conditions de mise en jeu ainsi que les motifs de non garantie
- ▲ Connaître les garanties Dommages, Responsabilité Civile, PJ et défense recours
- ▲ Prendre les mesures conservatoires permettant l'indemnisation du sinistre
- ▲ Améliorer l'obtention des recours



▶ **Public** : Gestionnaires de biens immobiliers

▶ **Pré-requis** : Aucun

▶ **Formateur** : Jean-Paul Galinet

▶ **Durée** : 2 jours (14 heures)

▶ **Dates** :

19 et 20/01/10 (session 1)

01 et 02/06/10 (session 2)

23 et 24/11/10 (session 3)

▶ **Lieu** : Paris

▶ **Prix** :

829 € HT, déjeuners inclus
(991,48 € TTC)

Programme détaillé du stage

Couverture de la garantie légale pour la Dommage Ouvrage

▶ Avant Réception de l'ouvrage

Tous Risques Chantiers

▶ Après réception de l'ouvrage

• Garantie Décennale

- L'assurance obligatoire (loi Spinetta)
- Les garanties facultatives ou complémentaires

• Dommage Ouvrage

• L'assurance DO, l'assurance obligatoire, les garanties facultatives

- Les délais légaux et les sanctions
- Etude d'un contrat DO

• Gestion de l'expertise

• Gestion des Recours

- Fondement du recours
- Modalités de Recours



25/9/2000

Les garanties Dommages et Responsabilité Civile de l'immeuble



▶ Responsabilité Civile

- Dans les relations entre colocataires
- Dans la relation entre bailleur et le locataire

▶ Dommages aux biens

• Evènement Garantie

- Incendie
- Dégât Des Eaux
- Choc VTM
- Vandalisme

• Multirisque immeuble

- Biens assurés,
- Exclusions principales

▶ Gestion des sinistres et des recours : convention CIDRE

Garanties PJ et Défense Recours